

Avis Financier AMUNDI CASH CORPORATE

Les porteurs de parts du FCP AMUNDI CASH CORPORATE (Part DP : FR0011307107 ; Part E : FR0011799915 ; Part I2 : FR0013095312 ; Part I-C : FR0010251660 ; Part I-D : FR0010899005 ; Part M : FR0013221199 ; Part P : FR0011630557 ; Part R : FR0013297561) géré par la société de gestion Amundi Asset Management, sont informés des modifications suivantes à compter du 21/06/2019 :

À compter de cette date, la documentation juridique du fonds AMUNDI CASH CORPORATE est mise en conformité avec les dispositions du règlement européen 2017/1131 sur les fonds monétaires, publié le 30/06/2017 au journal officiel de l'Union Européenne, et entré en vigueur le 21/07/2018.

De plus, les obligations puttables et callables ont été précisées dans la partie « Description des titres intégrant des dérivés » du prospectus du fonds.

Ces changements n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part et n'ont aucun impact sur votre OPCVM que ce soit en termes d'objectif de gestion, de profil rendement/risque.

Le Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) de chaque part est disponible sur le site internet www.amundi.com. Le prospectus vous sera adressé sur simple demande écrite à l'adresse suivante : AMUNDI ASSET MANAGEMENT - Service Clients - 90, Boulevard Pasteur - 75015 Paris.

Votre conseiller habituel se tient à votre disposition pour tout complément d'information.